Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251205-D_2025_127-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-127

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. TOUROUL Sébastien - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - M. PAUTREL Sébastien – Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DAUGUET Maryse - M. BLIN David- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h43) - Mme CHALOPIN Virginie - RINFERT Georges

Excusée : Mme LESENECHAL Floriane

Absent : M. VELE Arnaud

Madame Michèle PEAN a été désignée secrétaire de séance.

OBJET
Frais de fonctionnement 2024-2025
École publique Montours

Monsieur le Maire donne lecture au conseil Municipal du courrier des Portes du Coglais en date du 30 octobre 2025 pour la prise en charge des frais de fonctionnement des enfants domiciliés à Le Ferré et scolarisés à l'école publique Victor Hugo de Montours-Les Portes du Coglais pour l'année scolaire 2024-2025.

La Commune de Les Portes du Coglais a fixé la participation à 382,24€ pour un enfant en primaire soit 764,48€ pour 2 enfants.

Il est proposé de retenir le coût transmis par la Commune de Les Portes du Coglais pour un enfant en primaire soit un coût total de 764,48€ (2 x 384,24€).
Monsieur le Maire rappelle que le cout départemental s'élève à 1 466€ pour un élève de maternel et 424€ pour un élève de primaire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :

- PARTICIPER au frais de fonctionnement de l'école publique Victor Hugo de Montours pour 2024-2025, à hauteur de 764,48€ pour les 2 enfants scolarisés en primaire ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Louis PAUTREL